

**ORDER OF REFERENCE**

Extract from the *Minutes of Proceedings of the Senate of Tuesday, June 19, 1990:*

"Pursuant to the Order of the Day, the Senate resumed the debate on the motion of the Honourable Senator Roblin, P.C., seconded by the Honourable Senator Bielish, for the second reading of the Bill C-69, An Act to amend certain statutes to enable restraint of government expenditures.

After debate, and—

The question being put on the motion, it was—

Resolved in the affirmative, on division.

The Bill was then read the second time, on division.

The Honourable Senator Doody for the Honourable Senator Roblin, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Tremblay, that the Bill be referred to the Standing Senate Committee on National Finance.

The question being put on the motion, it was—

Resolved in the affirmative."

**ORDRE DE RENVOI**

Extrait des *Procès-verbaux du Sénat* du mardi 19 juin 1990:

«Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Roblin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Bielish, tendant à la deuxième lecture du Projet de loi C-69, Loi modificative portant compression des dépenses publiques.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée, à la majorité.

Le projet de loi est alors lu la deuxième fois, à la majorité.

L'honorable sénateur Doody, au nom de l'honorable sénateur Roblin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Tremblay, que le projet de loi soit déféré au Comité sénatorial permanent des finances nationales.

La motion, mise aux voix, est adoptée.»

*Le greffier du Sénat*

Gordon L. Barnhart

*Clerk of the Senate*

Le Comité permanent des finances nationales des syndicats d'employés

Avant d'ouvrir la séance, le greffier du Comité permanent des syndicats d'employés, Gordon L. Barnhart, nous présente, l'honorable sénateur Gordon L. Brown, les infirmières et infirmiers du Comité permanent des finances nationales des syndicats d'employés.

Honorables sénateurs, Gordon L. Brown, délégué de l'Institut national des infirmières et infirmiers du Canada, nous présente, l'honorable sénateur Gordon L. Brown, délégué de l'Institut national des infirmières et infirmiers du Canada.

Honorables sénateurs, Gordon L. Brown, délégué de l'Institut national des infirmières et infirmiers du Canada, nous présente, l'honorable sénateur Gordon L. Brown, délégué de l'Institut national des infirmières et infirmiers du Canada.

Monsieur Brown, vous avez la parole.

Monsieur Brown (s'adressant au comité): Ayant entendu la question multiple posée hier à Mme Brown, je présume que chacun nous écoute la voix comme je fais, la voix de la plupart des Canadiens aujourd'hui. Je me permets quelques comparaisons devant vous: c'est à un moment où ce n'est pas le pays, le moins y compare, soit dans une affiche par la guerre qui nous a rendue difficile de ne pas nous laisser distraire par ce qu'il se passe au-dessus de nos têtes. Je suppose que les membres du comité approuvent la même chose.

Nous avons tout notre plaisir pour nous concentrer sur la question à l'ordre du jour, mais nous devons faire face à nous-mêmes et au pays, et trouver quelque chose d'autre à faire.

Monsieur Brown (s'adressant au comité): Je suis désolé, mais il faut que je termine la matinée pour ce que nous avons à faire.

Thank you for your comment regarding the time, Mr Chairman. It is tempting to spend all sorts of the 40 minutes we can with our discussion of the motion, but the questioning will be numbered. We will try to resist that temptation.